



Commune de
Juprelle

Note de synthèse de la séance du Conseil communal du 30 juin 2026

1. - Communications ;
2. - Marché de Travaux - Réfection de la rue des Méhons - Approbation des conditions et du mode de passation ;
Il est demandé au Conseil d'approuver le lancement du marché de travaux pour la réfection de la rue des Méhons.
Le marché sera passé en procédure négociée sans publication préalable.
Estimation: 45.865,17 € TVA comprise.
3. - Sécurité routière - Rue de la Mer - Création de places de parking ;
Il est demandé au Conseil communal de donner son accord sur la création de places de parking rue de la Mer.
4. - Sécurité routière - Rue des Combattants - Création de 2 passages pour piétons ;
Il est demandé au Conseil communal de donner son accord sur la création de deux passages pour piétons rue des Combattants.
5. - Sécurité routière - Rue Provinciale - Priorité de passage ;
Il est demandé au Conseil communal de donner son accord sur la priorité de passage établie aux chicanes rue Provinciale.
6. - Sécurité routière - Rue Provinciale - Création d'un passage pour piétons ;
Il est demandé au Conseil communal de donner son accord sur la création d'un passage pour piétons rue Provinciale.
7. - Sécurité routière - Organisation du stationnement - Rue Provinciale à Juprelle - Décision ;
Il est demandé au Conseil Communal de donner son accord sur l'organisation du stationnement de la rue Provinciale.
8. - Décret du 29 mars 2018 - Rapport de rémunération - Exercice 2025 – Décision ;
Le conseil est amené à approuver un rapport sur les rémunérations des mandataires locaux pour l'exercice 2025, et ce, en application du décret du 29 mars 2018.
9. - Arrêté du Gouvernement Wallon du 31 mai 2018 – Rapport annuel faisant état des remboursements des frais consentis pour l'exercice 2025 – Décision ;
Le conseil est amené à approuver le rapport sur les remboursements des frais consentis pour l'exercice 2025, et ce, en application de l'arrêté du Gouvernement Wallon du 31 mai 2018.
10. - Asbl AGISCCJ - Compte - Exercice 2025 - Décision ;
Le conseil est amené à valider le compte 2025 de l'asbl AGISCCJ.
11. - Personnel - Guide des bonnes pratiques pour les agents des systèmes d'informations de l'Administration communale – Décision ;
Il est demandé au conseil d'approuver ce guide qui définit les bonnes pratiques de sécurité informatique applicables à l'ensemble des agents de l'Administration communale de Juprelle. Son objectif est de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations, conformément au RGPD. Il rappelle les règles essentielles concernant l'utilisation des équipements informatiques, des mots de passe, d'Internet, de la

messagerie électronique et la protection des données sensibles. Ce document sensibilise également les agents à leurs responsabilités et aux comportements à adopter pour prévenir les risques de sécurité et assurer la continuité des services.

12. -Personnel - Politique de gestion des données à caractère personnel – Décision ;

Il est demandé au conseil d'approuver cette politique qui définit le cadre mis en place par l'Administration communale de Juprelle pour garantir la protection des données à caractère personnel conformément au RGPD. Elle précise les principes à respecter lors du traitement des données, les droits des personnes concernées, les responsabilités des différents acteurs ainsi que les mesures de sécurité et de gouvernance nécessaires pour assurer la conformité de l'administration. Son objectif est de protéger les données personnelles, de renforcer la transparence et de garantir le respect des obligations légales en matière de protection de la vie privée.

13. -Personnel - Politique de gestion des incidents et des violations de données à caractère personnel – Décision ;

Il est demandé au conseil d'approuver cette politique qui définit la procédure à suivre en cas d'incident de sécurité ou de violation de données à caractère personnel au sein de l'Administration communale de Juprelle. Elle vise à assurer une détection rapide, un signalement efficace, une gestion appropriée des incidents ainsi que le respect des obligations du RGPD, notamment en matière de notification aux autorités de contrôle et aux personnes concernées. Elle contribue ainsi à limiter les impacts opérationnels, financiers, juridiques et réputationnels liés aux incidents de sécurité.

14. -Personnel - Charte relative à une utilisation responsable de l'intelligence artificielle – Décision ;

Il est demandé au conseil d'approuver cette charte qui encadre l'utilisation responsable des outils d'intelligence artificielle au sein de l'Administration communale de Juprelle. Elle présente les opportunités offertes par l'IA générative pour améliorer les processus de travail, tout en sensibilisant les utilisateurs aux risques liés à l'exactitude des informations, à la protection des données, à la propriété intellectuelle et à la cybersécurité. Elle définit également les bonnes pratiques à respecter afin de garantir une utilisation éthique, sécurisée et conforme aux obligations légales.

15. -Enseignement communal – Règlement de travail - Modification ;

Mise à jour et/ou correction de certaines informations à la suite de la création de la 4ème direction, de nouveaux membres de la CoPaLoc,...

16. -Enseignement – Ouverture d'un mi-temps maternel supplémentaire à l'école de Lantin à partir du 27 mai 2026 - Ratification ;

Le nombre d'élèves inscrits en maternel au 26 mai permet l'augmentation de cadre de 3.5 postes à 4 postes au 27/05.

17. -Enseignement – Ouverture d'un mi-temps maternel supplémentaire à l'école de Wihogne à partir du 27 mai 2026 - Ratification ;

Le nombre d'élèves inscrits en maternel au 26 mai permet l'augmentation de cadre de 2 postes à 2.5 postes au 27/05.

18. -Enseignement communal – Règlement d'Ordre Intérieur pour les écoles communales juprelloises – Modification ;

Mise à jour du règlement d'ordre intérieur concernant la gratuité dans l'enseignement + le changement de plateforme informatique utilisée pour la communication "parents-école".

19. -Procès-verbal de la séance précédente - Approbation

Huis clos